

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2915**

### Intitulé

DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques Technicien en environnement et déchets

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président d'université, Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1967)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le technicien supérieur en traitement des déchets travaille sous la direction du chef de service environnement. Il prépare les machines puis surveille les rejets (solides, liquides ou gazeux) des unités de production et de tri des déchets des sites industriels. Il règle et étalonne les détecteurs et les analyseurs de pollution et procède à leur maintenance. Il détermine les seuils d'alarme selon les normes en vigueur. Il synthétise et compare les résultats du laboratoire et des appareils d'analyse pour réaliser le diagnostic qualitatif et quantitatif. Il propose alors des solutions de traitement des rejets réguliers et des pollutions accidentelles.

Le technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau assure le fonctionnement d'une station d'épuration ou d'un réseau d'assainissement. Il participe au contrôle qualité des effluents, sous la direction d'un ingénieur. Il définit les procédures à mettre en œuvre (prélèvements, contrôles) et fait appliquer les règlements.

Chargé de la surveillance du site, il assure l'entretien préventif des équipements et effectue des réparations en cas de pannes. Il rédige des procédures de vérification. Pour les commandes de matériel, il est en contact régulier avec les fournisseurs.

Spécialisé en traitement de l'eau et de déchets, ce spécialiste participe parfois à des études d'aménagement du territoire.

Anticiper les risques et les dysfonctionnements Faire preuve d'autonomie et d'initiative lors des interventions

Avoir le sens des responsabilités

Connaître l'anglais technique

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce technicien supérieur travaille dans les unités de production ou les laboratoires des usines de traitement des déchets, dans les stations d'épuration, dans les collectivités locales...

### Codes des fiches ROME les plus proches :

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

- Les pollutions, les déchets et leur traitement - Géologie appliquée ; hydrologie, hydrogéologie ; microbiologie
- Métrologie, électronique
- Technique d'analyse chimique ; chimie de l'eau
- Comptabilité générale et analytique ; économie de l'entreprise
- Mathématiques appliquées ; mécanique des fluides
- Statistiques, probabilités ; informatique
- L'entreprise et son environnement juridique ; droit et économie de l'eau
- Génie civil et terrassement ; techniques cartographiques
- Technique d'expression ; anglais

**Validité des composantes acquises : non prévue**

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION                      | OUINON | COMPOSITION DES JURYS         |
|--|--------|-------------------------------|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X      | Enseignants et professionnels |
| En contrat d'apprentissage                                       | X      | idem                          |
| Après un parcours de formation continue                          | X      | idem                          |
| En contrat de professionnalisation                               |        | X                             |
| Par candidature individuelle                                     |        | X                             |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2002                      | X      | idem                          |

|                                  | OUI | NON |
|----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie |     | X   |

**Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 juillet 1984

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :****Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**